

**Formation à la gestion
des situations de harcèlement**

**Adaptation de la méthode
de la préoccupation partagée**

créée par Anatol Pikas

**Laure Delbeke
Référente départementale Harcèlement
Formatrice Relais Harcèlement
EMS (GAPASE)
Laure.delbeke@ac-rouen.fr**

La méthode de la préoccupation partagée, créée par Anatol Pikas est une méthode de traitement des situations de harcèlement, développée en Suède, à partir des années 1990. C'est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits.

Elle est adaptée au traitement des situations de harcèlement léger et modéré : lorsque les faits produits ne relèvent pas d'une sanction. Elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre élèves. Les études menées dans différents pays (Australie, Royaume Uni, ...) mettent en évidence une amélioration des situations à hauteur de 85% à 100% des cas.

Etant donné qu'il n'y a pas de sanctions, la méthode permet d'annihiler les réactions habituelles de défense ou d'agressivité (dénigrement, minimisation, report sur l'extérieur, représailles,...).

Pour ressentir une amélioration de la situation, il faut prévoir un délai (de 1 à 3 semaines). En cas d'échec ou d'absence d'amélioration de la situation, il est nécessaire d'arrêter l'emploi de cette méthode et de passer le relai au chef d'établissement, afin qu'il puisse appliquer le protocole de traitement des situations de harcèlement mis en place par la délégation ministérielle de lutte contre les violences et disponible sur le site : www.nonaharcelement.education.gouv.fr

La méthode de la préoccupation partagée permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages, en supprimant les réactions de peur des élèves, qu'ils soient auteurs, témoins ou victimes. Elle prévient les réactions parentales agressives ou de stress en instaurant un cercle vertueux de confiance entre les parents et l'établissement.

Elle est fondée sur trois hypothèses :

- 1- L'intimidation est davantage le résultat de la pression du groupe que celui d'une volonté délibérée de chacun de ses membres
- 2- Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la position des intimidateurs n'est pas toujours très confortable
- 3- Il existe chez la plupart d'entre eux un désir de sortir de l'intimidation

Avec cette méthode, on oriente les élèves vers des intentions qu'ils n'ont peut être pas encore mais vers lesquelles on souhaite les orienter.

Pour que la méthode fonctionne, il est nécessaire que :

-les personnels appliquant la méthode **constituent une équipe** et qu'ils soient identifiés et soutenus par tous. Le chef d'établissement joue un rôle de relais et d'information auprès des parents, il les rassure par rapport à la sécurité de leur enfant (mise en place de mesures de protection) et les informe du « délai » nécessaire de trois semaines pour l'obtention de résultats, en les informant sur les taux de réussite de la méthode.

-la tenacité : les rendez-vous avec les élèves impliqués doivent être suivis dans le temps,

-la bienveillance : l'attitude du diplomate : ne pas chercher à faire perdre la face à l'élève que l'on reçoit en entretien.

L'application de la méthode nécessitant un investissement important en terme de temps passé, il est réellement nécessaire que les personnes dédiées à l'application de la méthode reçoivent le soutien de l'ensemble de la communauté. Il peut être opportun de consacrer un temps chaque année à informer l'ensemble de l'équipe éducative de ce travail particulier de l'équipe et des résultats obtenus. Une information générale à destination des parents d'élèves peut également être bénéfique au climat scolaire de l'établissement.

Déroulement de la méthode

Lorsqu'une situation d'intimidation a été portée à la connaissance de l'établissement, l'élève cible est reçu pour recueillir le nom des élèves qui l'embêtent. Puis l'équipe dédiée se réunit et décide de la meilleure façon d'organiser les entretiens. étapes

- 1/ L'intervenant rencontre individuellement les élèves intimidateurs présumés,
- 2/ L'intervenant rencontre l'élève cible
- 3/ Rencontres de suivi
- 4/ Rencontre au sommet (optionnelle)

Première étape : l'intervenant rencontre individuellement les intimidateurs présumés.

Cette étape est la plus décisive. Un intervenant rencontre chaque intimidateur présumé lors d'entretiens individuels. Ces entretiens sont brefs : max : 10 mn. Ils se déroulent en deux phases :

la première phase consiste en la **recherche d'une préoccupation partagée**, la deuxième consiste à la **recherche de suggestions**.

L'objectif n'est pas de déterminer qui a fait quoi (on ne mène pas une enquête), il est de placer les élèves dans une situation où ils seront amenés à réfléchir pour proposer eux mêmes une solution à la situation. L'accent est mis sur la nécessité de trouver une solution pour que la situation de l'élève cible s'améliore. Le fait qu'un élève n'ait pas ou peu participé au harcèlement n'est pas un problème étant donné que les entretiens ne le mette pas en cause et n'aboutiront pas à des sanctions.

Première phase : recherche de la préoccupation partagée

Intervenant : " *Bonjour, je te remercie d'être venu me voir. Je voulais te parler parce que j'ai appris qu'un élève de ta classe n'allait pas très bien en ce moment. Je voudrais te parler de (nom de l'élève). Je crois qu'il traverse une période difficile. Je suis préoccupé à son sujet. Qu'est-ce que tu peux m'en dire ?* "

Réactions possibles de l'élève : résistances ou protestations peuvent être rencontrées. L'élève se mettant en situation défensive, de déni, d'agressivité ou de minimisation. L'intervenant doit alors rassurer l'élève sur le but de l'entretien qui est de trouver une

solution pour l'élève qui ne va pas bien. Il explique que dans le temps d'application de la méthode, il n'y aura pas de sanction mais une recherche de solutions.

Intervenant : *" Rassures-toi, je ne suis pas là pour juger ou pour sanctionner, ni pour faire des reproches. Je fais appel à toi pour que nous puissions ensemble trouver des solutions pour cet élève. Je suis inquiet pour lui parce qu'il ne va pas bien. Nous ne pouvons pas le laisser comme cela. Il faut que nous fassions quelque chose pour l'aider. Qu'est-ce que tu peux me dire de sa situation ? »*

Expliquer à l'élève que les entretiens ont pour but de trouver des solutions pour améliorer la situation, mais que si cela ne fonctionne pas, on arrêtera d'employer cette méthode et ce sera alors le chef d'établissement qui sera amené à traiter la situation.

Si au cours des entretiens, on prend connaissance de faits graves, c'est l'obligation de signaler une situation de danger qui justifiera l'arrêt de la méthode et il faudra informer le chef d'établissement.

Réactions possibles de l'élève :

-Si l'élève continue à protester parce qu'il ne comprend pas pourquoi on s'adresse à lui : le rassurer en lui expliquant que l'on va également recevoir d'autres camarades afin de trouver des solutions. On peut aussi lui dire qu'on a choisi de le recevoir parce qu'on a pensé qu'il pouvait nous aider. Lui demander à nouveau ce qu'il a pu observer de la situation.

Le déni, feindre l'ignorance, minimiser ou garder le silence sont des réactions de défense. Dans ce cas, il convient de demander à l'élève d'être plus attentif à la situation de l'élève, convenir avec lui d'un nouveau rendez-vous et mettre un terme à l'entretien.

-Si l'élève reconnaît le malaise de l'élève cible mais en attribue la cause à des faits extérieurs à l'établissement, ex :

« C'est vrai qu'il n'a pas l'air d'aller très bien mais c'est peut être à cause de ce qui se passe chez lui, ou avec son petit copain, ... »

Dans ce cas, il faut recentrer le problème vers la classe/l'établissement sans contester ce que l'élève a pu émettre comme idée :

« C'est possible en effet, mais je pense qu'il se passe des choses pour lui au sein de l'établissement et cela m'inquiète. Je suis persuadé que l'on pourrait faire quelque chose pour l'aider. »

Demander à l'élève d'être attentif à la situation et convenir d'un autre rendez-vous.

-Si l'élève se montre coopératif et reconnaît que l'élève ne va pas bien, dans ce cas le laisser expliquer, puis reformuler, ex :

« Tu me confirmes que sa situation est difficile ? »

S'attendre à ce que l'élève minimise et emploie des circonvolutions du genre : *« C'est vrai qu'il se fait un petit peu embêter, il est un peu tout seul, il n'a pas beaucoup d'amis, ... »*

La première phase est terminée dès que l'on a pu obtenir de l'élève la reconnaissance que l'élève cible ne va pas bien : **le partage de la préoccupation.**

Réactions possibles de l'intimidateur	Conduite à tenir par le praticien
-Déni, refus de coopérer, silence -Reconnaissance du malaise mais refus d'admettre que l'origine est dans l'école	Mettre fin à l'entretien, conseiller d'être plus attentif, fixer un autre rendez-vous
-Reconnaissance du malaise mais implication d'autres élèves, -Évocation de sa propre responsabilité	Faire confirmer le malaise de l'élève cible et passer à la phase deux

Deuxième phase : recherche de suggestions

Intervenant : « *Je me demande ce qui pourrait être fait au sein de l'école pour que cet élève se sente mieux. Aurais-tu quelques idées à me suggérer ? Toi même, qu'est-ce que tu pourrais faire ?* »

Réactions possibles de l'élève :

-Si l'élève ne fait aucune suggestion, on lui demande d'y réfléchir et on convient d'un nouveau rendez-vous.

-Si l'élève semble hésitant ou mal à l'aise, on l'aide à dépasser ses résistances avec tact, en l'encourageant :

Intervenant : « *N'hésites pas à me faire les propositions qui te viennent à l'esprit. Il n'y a pas de mauvaise Suggestions. Je vais également interroger d'autres camarades afin de recueillir l'ensemble de vos propositions. Toi, à ton niveau, qu'est ce que tu pourrais faire pour l'aider ?* »

-A ce stade, si l'élève émet des suggestions bienveillantes, on le félicite et on le remercie. On s'abstient de porter un jugement sur la proposition même si elle paraît plus ou moins adaptée. Si l'élève émet une proposition plutôt malveillante telle que « *le laisser de côté* », « *ne pas lui parler* », on peut lui demander de réfléchir à une suggestion qui soit un peu plus bienveillante et convenir d'un nouveau rendez-vous.

-Si un élève refuse de coopérer, il ne faut pas poursuivre l'application de la méthode. Si plusieurs élèves refusent de coopérer, c'est un signe que le sentiment de cohésion entre les élèves intimidateurs est très fort. Il faut en référer au chef d'établissement qui doit prendre le relais dans la gestion de la situation. Expliquer aux élèves que leur refus de coopérer rend impossible la poursuite de la méthode et que de ce fait, c'est le chef d'établissement qui sera amené à gérer la situation.

-Dans certains cas, les élèves peuvent susciter par leur attitude une exaspération justifiée du praticien. Il convient alors de passer le relais à un autre membre de l'équipe, ou au chef d'établissement pour une gestion plus « classique » de la situation.

Réactions possibles de l'intimidateur	Conduite à tenir par le praticien
Aucune suggestion	Conseiller de réfléchir à des suggestions, fixer un autre rendez-vous
Hésitation, malaise	Encourager, rappeler que les autres élèves sont aussi invités à faire des suggestions
Propositions d'aide à l'élève victime	Accepter sans juger la proposition, féliciter, reformuler la suggestion
Refus de coopérer	Abandon de la méthode, passer le relai au chef d'établissement

Lors de l'application de la méthode, on peut observer des phénomènes de **conversion** : un élève qui menait l'intimidation change radicalement d'attitude envers l'élève cible et s'engage dans un processus inverse en agissant activement de façon bienveillante envers la cible : aide, soutien, action auprès du groupe pour faire cesser les brimades, ...

Explication du phénomène : la démarche profondément bienveillante du praticien désamorce les résistances de l'intimidateur et le place en situation de pouvoir produire lui-même la solution pour sortir de la position peu glorieuse de l'intimidateur, sans jamais avoir eu à ressentir la honte d'avoir été mis en cause. L'élève n'a pas perdu la face et n'a pas besoin de se protéger en employant les mécanismes de défense habituels tels que le déni, la minimisation, les menaces, les représailles.

La **tenacité** de l'intervenant incite les élèves à modifier leur attitude : la dynamique au sein du groupe des élèves intimidateurs est ainsi modifiée progressivement par les entretiens successifs menés individuellement auprès de chacun des membres du groupe. Entre les entretiens, les élèves s'engagent dans un processus réflexif pour tenter de trouver par eux-même des solutions.

En adoptant la posture du **diplomate**, qui ne juge pas mais ménage les susceptibilités, l'intervenant permet de rééquilibrer le rapport de force entre les deux parties, et fournit aux élèves un modèle de résolution des conflits qu'il pourra reproduire dans ses relations interpersonnelles.

Chaque élève reçu fait l'expérience d'être sollicité de manière courtoise et rendu acteur. L'adulte s'adresse aux élèves sur un mode qui n'est pas une posture d'enseignant/élève, mais le considère comme un sujet qui possède la solution et lui demande son aide, ce qui est valorisant pour l'élève et va l'inciter à participer volontairement à la résolution de la situation.

Nouvelle série d'entretiens avec les intimidateurs présumés :

Lors de cette nouvelle série d'entretiens, on reprend avec chaque élève là où on en était resté :

-Si l'élève n'avait pas émis de préoccupation partagée : on lui pose à nouveau la question de ce qu'il a pu constater depuis notre dernier rendez-vous :

Intervenant : « *Nous nous sommes parlé il y a quelques jours. Je t'ai expliqué que j'étais préoccupé pour tel élève. Je le suis toujours. Je t'avais demandé d'être attentif à ce qui se passe pour lui. Qu'as-tu pu observer ?* »

Il est fréquent que la répartition des forces au sein du groupe évolue au fur et à mesure que l'on applique la méthode. Pour cette raison les élèves qui n'ont pas émis de préoccupation au début peuvent commencer à faire preuve de préoccupation et/ou émettre des propositions.

Une fois qu'il a obtenu le partage de la préoccupation, le praticien peut citer des suggestions qui ont été faites sans citer le nom de leurs auteurs, de façon à encourager les élèves les moins coopératifs : « *Certains de tes camarades ont proposé de ... Que pourrais-tu proposer toi ?* »

-Si l'élève avait déjà émis des suggestions, les lui rappeler ou lui demander s'il se souvient de ce qu'il avait proposé :

« *Te souviens-tu que tu avais fait une suggestion pour aider cet élève ?* »

« *Est-ce que tu as pu la mettre en application ?* »

« *Est-ce que tu penses sa situation s'est améliorée ?* »

Ce qui est conseillé	A ne pas faire
Rencontrer les élèves individuellement pour briser l'effet de groupe	S'adresser au groupe
Commencer par demander ce qu'ils savent de la situation de l'élève victime	Les mettre en cause
Toujours parler de l'élève victime et de la préoccupation que l'on a pour lui	Blâmer, culpabiliser, ou même appeler à l'empathie
L'intervenant doit être seul lors des entretiens	Etre plusieurs lors des entretiens
Eviter tout conflit, au besoin changer d'intervenant	Entrer en conflit
Avoir des phrases type : « j'ai entendu dire, ... » « Je suis préoccupé ... » « Peux-tu me dire ce que tu sais de la situation de cet élève... »	Chercher à tout savoir et tout comprendre concernant la situation, les intimidateurs, les faits

Bilan des entretiens :

Il est conseillé de prendre des notes entre les entretiens et non pendant.
Pour établir un bilan à la fin de chaque entretien, on note pour chaque élève :

- son degré de préoccupation pour l'élève cible sur une échelle de 1 à 5 :
1 pour un élève très peu préoccupé et 5 pour un élève très préoccupé.
 - sa place dans le groupe : meneur, suiveur, spectateur, autre (cible)
 - son niveau de stress en début et en fin d'entretien,
 - les suggestions émises,
 - les principales formules utilisées par l'élève.
- Si les élèves intimidateurs mettent en cause la responsabilité de l'élève victime dans la situation, il convient de leur demander des précisions et de prendre des notes afin de pouvoir aborder ensuite ces faits avec l'élève cible.

Deuxième étape : entretien avec l'élève cible

- Accueillir l'élève, présenter notre rôle, le laisser parler de ce qui lui est arrivé, l'informer des rencontres avec les intimidateurs et des suggestions qui ont été faites.
- S'enquérir (avec tact) de son positionnement dans les relations
- Lui proposer une rencontre au sommet

Le but de cette étape est de recueillir le témoignage de l'élève cible sur la situation, de lui expliquer ce qui a été fait et de s'enquérir de l'évolution de ses relations avec les membres du groupe d'intimidateurs. Eventuellement de l'aider à comprendre ce qu'il peut améliorer dans ses relations et lui proposer de mettre en place une rencontre avec tous les élèves concernés.

Il se peut qu'à ce stade, la situation de l'élève se soit déjà améliorée, les entretiens individuels avec les intimidateurs présumés ayant pour effet de modifier les rapports de force au sein du groupe.

Intervenant : « *Bonjour, Je suis heureux de te recevoir. Sais-tu que mon rôle dans l'établissement est de veiller à ce que chaque élève se sente en sécurité. Je dialogue avec les élèves mais je ne suis pas là pour punir. Je suis là pour aider les élèves à trouver eux même des solutions. J'ai appris que tu avais vécu des moments difficiles avec tes camarades ces derniers temps. Est-ce que tu veux m'en parler ?* »

Laisser l'élève parler s'il le souhaite de son expérience. S'il ne le souhaite pas, ne pas insister mais lui expliquer le but de la méthode qui est de mettre un terme aux situations de brimades mais sans générer de peurs ni de représailles car les élèves ne sont pas mis en cause. Lui expliquer également que l'on a mis en place des entretiens.

Si l'élève cible reproche aux adultes de ne pas avoir posé de sanctions envers les intimidateurs, lui préciser les raisons qui motivent l'application de la méthode :

Intervenant : « Tu sais, bien souvent, quand on sanctionne les élèves, cela n'arrête pas les violences mais elles continuent de manière plus cachée, et il se peut même qu'ils cherchent à se venger de toi. C'est pour cette raison que je reçois chacun de façon bienveillante, de cette manière, ils ne ressentent pas le besoin de se venger et ils comprennent qu'il est préférable d'arrêter. »

Expliquer la participation des élèves, présenter les suggestions effectuées et lui demander son avis.

Intervenant : « J'ai discuté avec certains élèves et ils ont reconnu que la situation devait être difficile à vivre pour toi. Je leur ai demandé ce qu'ils pourraient faire pour que la situation s'améliore entre vous. Certains ont proposé de ... Qu'en penses-tu ? »

Lui expliquer que l'on suivra la situation et qu'il ne doit pas hésiter à confier son ressenti et les faits qui peuvent encore se produire pendant quelques temps.

Intervenant : « Si jamais les élèves s'en prennent encore à toi pendant quelques temps, ne t'inquiètes pas et n'hésite pas à m'en parler. Il est possible qu'il faille un petit délai avant qu'ils comprennent et qu'ils arrêtent tous de t'embêter. »

Il peut arriver que certains intimidateurs présumés mettent en cause la responsabilité de l'élève cible, en expliquant qu'il est lui-même parfois violent (15% des élèves harcelés sont également harceleurs). Parfois c'est sa personnalité qui est mise en cause.

Il peut être envisagé, de reprendre ces éléments lors de l'entretien avec l'élève cible, en citant les faits précis qui lui ont été reprochés et en lui demandant comment il voit les choses :

Intervenant : « Certains de tes camarades de classe pensent que tu peux toi même être un peu ennuyant à certains moments, est-ce que tu peux m'expliquer comment tu vois les choses ? »

Ou :

« Certains de tes camarades ont fait remarqué que lorsqu'ils viennent pour te parler, ils se sentent repoussés ; est-ce que tu peux m'expliquer comment tu vois les choses ? »

Le but n'est pas de mettre en cause l'élève cible mais de le placer tout comme on l'a fait avec les élèves intimidateurs dans un processus de réflexion par rapport à son attitude envers les autres. On peut expliquer à l'élève qu'il est normal d'être sur la défensive lorsque l'on s'est senti agressé mais que cette attitude peut empêcher ses camarades de revenir vers lui. Faire référence aux faits tels qu'ils ont été présentés précisément par les autres élèves et demander à l'élève comment il voit les choses permet d'éviter d'émettre des commentaires qui pourraient être interprétés comme un jugement.

Intervenant : « Je vais te demander d'être attentif à la façon dont tes camarades se comportent avec toi. S'ils viennent vers toi, fais attention à ne pas les repousser, c'est peut être qu'ils ont compris qu'ils fallaitent qu'ils changent d'attitude. Je vais les rencontrer à nouveau dans quelques jours et donc nous aurons l'occasion d'en reparler.

Enfin, on peut lui proposer la mise en place d'une rencontre au sommet qui réunira les différents acteurs de la situation en présence du praticien. Cette étape est optionnelle et soumise à l'acceptation des élèves. Elle doit être préparée en amont.

Intervenant : « *Je me demande si tu serais d'accord pour organiser une rencontre avec tous les élèves qui t'ont embêté ? Le but de cette rencontre serait de mettre définitivement un terme à la situation. Si tu es d'accord, tu pourrais réfléchir à ce que tu voudrais exprimer lors de cette rencontre.* »

Troisième étape : rencontres de suivi

Le harcèlement étant un processus récurrent, il est important de suivre l'évolution de la situation et des relations entre les différents élèves. Les rencontres de suivi permettent à chacun des élèves de progresser à son rythme vers la préoccupation partagée et l'émission de suggestions en vue de l'amélioration durable de la situation.

Intervenant : « *Te souviens-tu que nous avons discuté de ce que tu pourrais faire pour améliorer la situation ? Tu m'avais proposé de ... Ou en es-tu de cette proposition ? Est-ce que tu l'as mise en oeuvre ? Est-ce que la situation s'améliore ? ... »*

Si l'élève ne se souvient pas des propositions émises, on peut les lui rappeler. Elles permettent aussi de proposer aux élèves de participer à la rencontre au sommet si l'élève cible le souhaite, et de les amener à réfléchir à ce qu'ils pourraient dire lors de cette rencontre.

Intervenant : « *Je pense qu'il serait souhaitable de se réunir tous, de façon à mettre un terme définitif à la situation. Auparavant, nous allons préparer ce qui va être dit. Qu'est-ce que tu pourrais dire lors de cette rencontre ? »*

Rencontres de suivi avec la cible :

Intervenant : « *Comment est-ce que cela se passe avec tes camarades ? Est-ce que la situation s'est améliorée ? »*

Si l'élève cible était d'accord avec le principe d'une réunion au sommet, on lui demande ce qu'il aurait envie d'exprimer.

Intervenant : « *Tu étais d'accord pour qu'on se réunisse tous afin de mettre définitivement un terme à la situation. Est-ce que tu es toujours d'accord ? Qu'est-ce que tu aurais envie d'exprimer lors de cette réunion ? »*

Quatrième étape (Optionnelle) : rencontre au sommet

L'élève cible sera placé à droite de l'intervenant. L'intervenant prendra soin de placer à sa gauche l'intimidateur présumé ayant montré le plus de préoccupation pour l'élève cible. Il distribuera la parole de façon à ce que celui-ci soit le premier à s'exprimer.

Pour aller plus loin dans l'exploration de la méthode :

Un livre « **Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible. La méthode Pikas : une technique éprouvée** »,
Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, ESF éditeur, 2016.

www.preoccupationpartagee.org : plateforme collaborative à destination des professionnels

www.harcelement-entre-eleves.com : site de l'A.P.H.E.E.

Une vidéo qui illustre l'emploi de la méthode :
<https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

Résultats des études menées sur le plan international :

Australie : en 2001, entre 85 et 100% de cas résolus avec cette méthode, selon l'étude de Griffiths,

Au Royaume Uni : en 1994, 75% selon l'étude de Smith & Sharp

En Ecosse : en 1996, 89% selon l'étude de Duncan

